



Les vaches laitières

Des troupeaux plus grands ainsi qu'une meilleure productivité compensent en partie l'érosion des effectifs

Poitou-Charentes, 14^e région française pour son effectif de vaches laitières, a subi, comme les autres régions un tassement du nombre de ses exploitations et de son troupeau laitier au cours de ces dix dernières années.

Malgré tout, avec une vache laitière sur cinq en moins, les exploitations picto-charentaises ont su contenir le recul de la production laitière de seulement 7 % depuis 2000.

Les exploitations se sont spécialisées, les troupeaux se sont agrandis, la productivité du travail et les performances laitières se sont accrues.

En 2010, en Poitou-Charentes, 1 960 exploitations élèvent un peu plus de 96 100 vaches laitières. La région se positionne, comme en 2000, au 13^e rang des régions en nombre d'exploitations élevant des vaches laitières, et au 14^e pour l'importance du troupeau.

Les régions Bretagne, Pays de la Loire et Basse-Normandie conservent respectivement leur 1^{ère}, 2^e et 3^e place (735 100, 515 950 et 448 310 vaches laitières). A elles seules, ces trois régions pèsent pour près de la moitié du cheptel national, Poitou-Charentes pour 2,6 %.

Les Deux-Sèvres restent le premier département laitier de la région. Deux vaches laitières sur cinq y sont élevées.

Une concentration des effectifs de vaches laitières

Entre les recensements agricoles de 2000 et 2010, en Poitou-Charentes, le nombre de producteurs a diminué de 45 %. Dans le même laps de temps, les effectifs de vaches laitières ont reculé de 20 %.

En Charente-Maritime, c'est une exploitation sur deux qui a disparu et quasiment une vache laitière sur trois.

Si cette tendance est nationale, elle est particulièrement forte en Poitou-Charentes. Ainsi, les trois premières régions laitières françaises ont vu leurs effectifs reculer de seulement 6 % en Bretagne et Pays de la Loire, de 10 % en Basse-Normandie contre 11 % au niveau France entière.

Les troupeaux se sont agrandis

En 2010, une exploitation picto-charentaise sur quatre détient plus de 70 vaches laitières et quasiment une sur deux plus de 50.

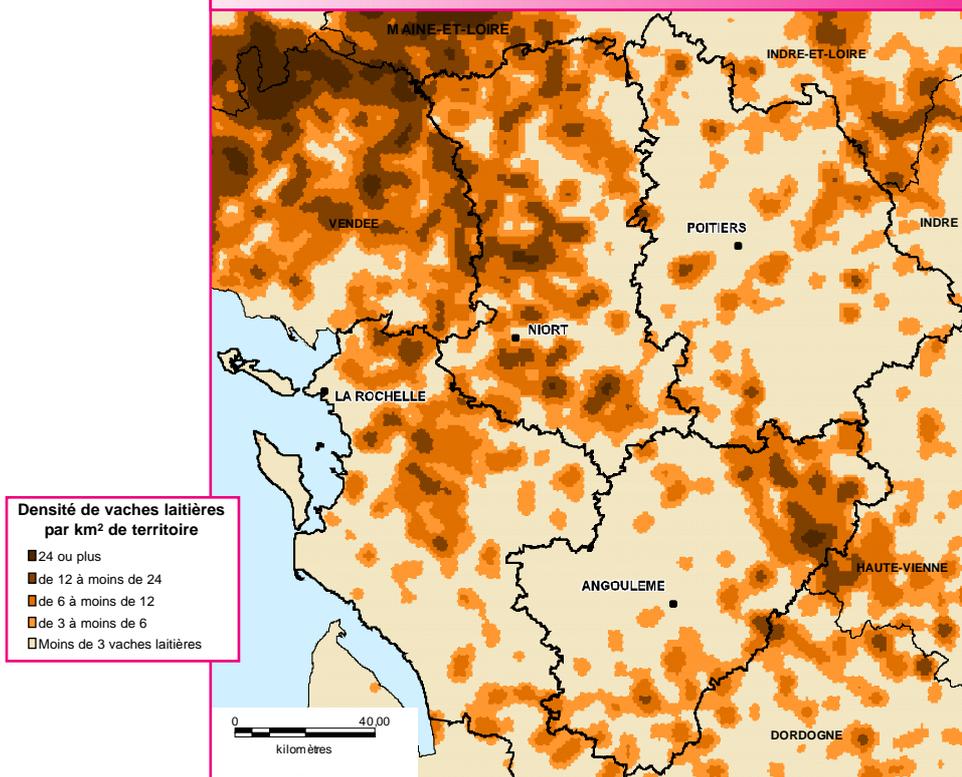
Ces grands troupeaux, de plus de 70 vaches laitières, regroupent la moitié du cheptel régional. En 2000, seuls 7 % des exploitations élevaient plus de 70 vaches laitières, soit 19 % de l'effectif régional. Les exploitations à grands troupeaux sont les plus nombreuses en Vienne, 38 % des exploitations pour 66 % des effectifs.

A l'opposé, les petits troupeaux de moins de 20 vaches laitières sont également toujours bien présents. En 2000, 29 % des troupeaux comptaient moins de 20 vaches laitières, soit 8 % des effectifs. En 2010, c'est 24 % des exploitations pour 3 % des effectifs.

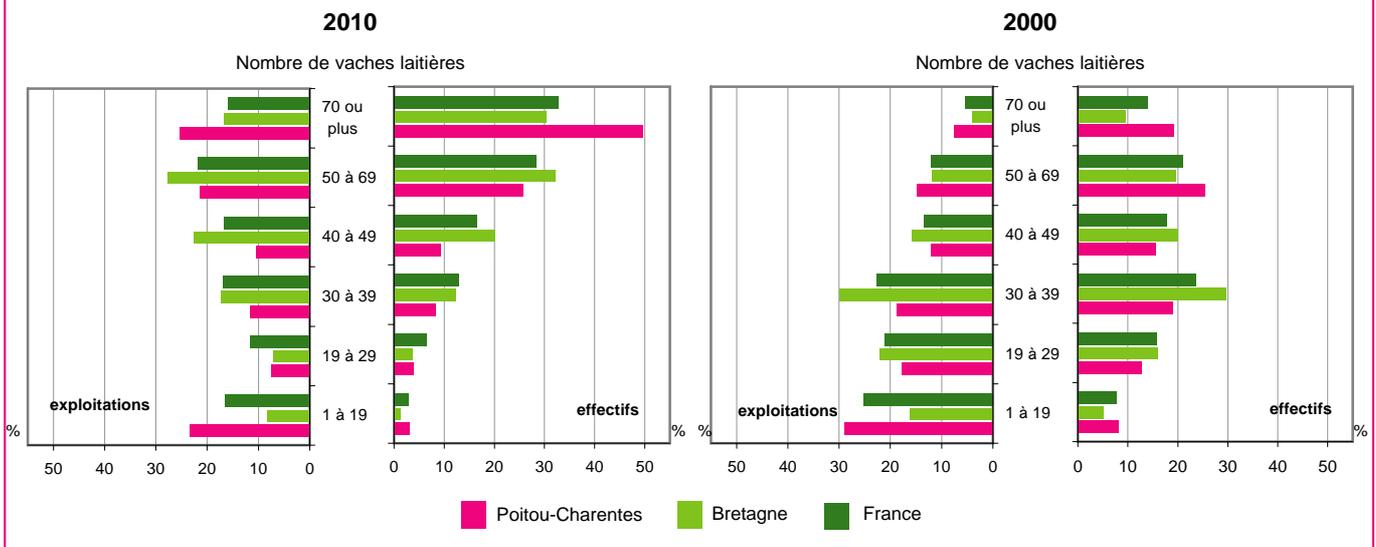
Note de méthode :

Carte obtenue par lissage géographique. Le rayon de lissage est ici de 5 km. La méthode de lissage utilise la fonction Biweight. Chaque donnée lissée est représentée par un aplat de couleur sur un carroyage de 1 km de côté.

Poitou-Charentes : 2,6 % du troupeau laitier national



De très grands troupeaux



Source : Agreste - Recensements agricoles 2000 et 2010

Plus de formes sociétaires

En 2010, six exploitations sur dix ont adopté les statuts de groupement agricole d'exploitation en commun (GAEC) ou d'exploitation à responsabilité limitée (EARL).

Ces sociétés élèvent 77 % du cheptel de vaches laitières. Les GAEC sont les plus présents avec presque une exploitation sur trois, soit 49 % de l'effectif régional. Un GAEC sur deux possède un troupeau de 70 vaches ou plus et 80 % d'entre eux élèvent plus de 50 vaches. Les EARL détiennent des troupeaux plus petits. 30 % d'entre elles ont entre 50 et 69 vaches et 54 % plus de 50.

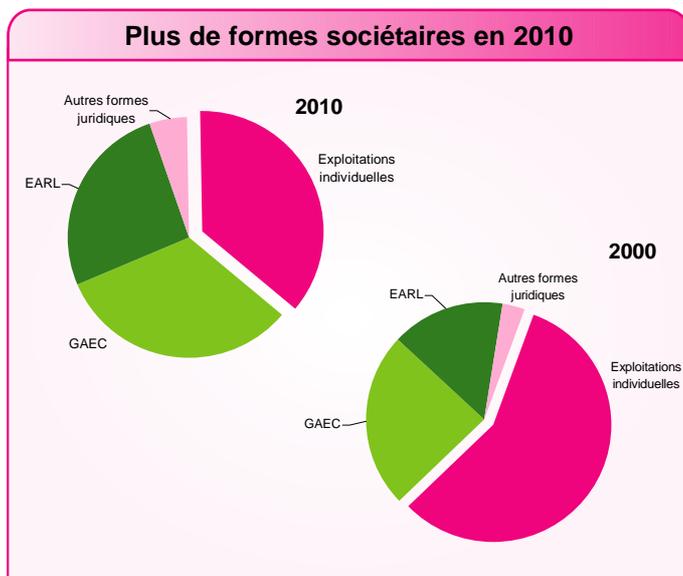
France entière, la proportion des GAEC et EARL est identique, soit une exploitation sur quatre. Ces deux formes sociétaires comptent respectivement pour 38 % et 28 % du cheptel national.

Les potentiels de production se sont accrus

En 2010, trois exploitations laitières sur quatre sont classées en grandes exploitations, elles détiennent un potentiel de production brute standard (PBS) supérieur à 100 000 euros.

Ces grandes structures élèvent 93 % des vaches laitières, contre 82 % en 2000. En 10 ans, leur proportion a fortement progressé au détriment des structures moyennes (entre 25 000 et 100 000 euros de PBS). En 2000, ces dernières comptaient pour 33 % des exploitations laitières, elles ne représentent plus, en 2010, que 20 %.

C'est en Vienne et en Deux-Sèvres que les grandes exploitations sont les plus représentées, avec environ 80 % de l'ensemble des exploitations ayant un atelier lait.



Source : Agreste - Recensements agricoles 2000 et 2010

Des exploitations plus spécialisées

Le troupeau laitier est, pour un peu plus de six exploitations sur dix qui élèvent des vaches laitières, le seul atelier d'élevage. Ces exploitations spécialisées dans la production laitière détiennent 70 % des vaches laitières de la région.

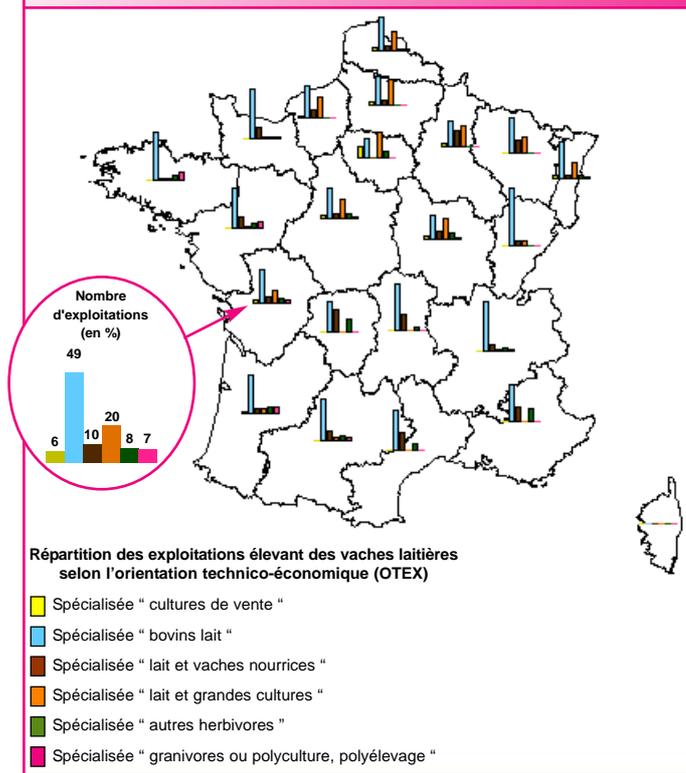
Ainsi, une exploitation laitière sur deux est classée dans l'orientation technico-économique (OTEX) " spécialisée bovins lait ". Elles hébergent, dans leurs stabulations, 63 % des effectifs. Les plus grands troupeaux sont élevés dans ces structures. 64 % d'entre elles ont plus de 50 vaches laitières, 35 % plus de 70.

En 2000, l'OTEX " spécialisée bovins lait " comptait 43 % des exploitations laitières et 53 % du cheptel laitier.

Une exploitation sur cinq est classée en " spécialisée bovins lait et grandes cultures ". Ces exploitations détiennent une vache laitière sur cinq.

Les troupeaux laitiers y sont, dans un cas sur deux, de petite taille, inférieurs à 20 vaches laitières.

Une spécialisation laitière marquée



© IGN-BD-Carto Source : Agreste - Recensement agricole 2010

Main-d'œuvre majoritairement familiale

Les exploitations laitières représentent 7,7 % de l'ensemble des exploitations picto-charentaises. Elles emploient 5 300 actifs permanents, soit 10 % du total régional. La conduite de l'exploitation laitière nécessite, en moyenne, 3 actifs permanents, ce qui représente, comme en 2000, 1,8 unité de travail annuel (UTA). Pour accompagner l'augmentation de la taille des troupeaux, l'efficacité du travail s'est accrue au cours des 10 dernières années. Le nombre de vaches laitières par UTA est aujourd'hui de 29, contre 22 en 2000.

Le travail reste assuré pour sa plus grande partie par la famille. Celle-ci représente, en 2010, 85 % de la quotité totale, contre 90 % il y a 10 ans.

Au cours de la même période, le nombre de salariés permanents non familiaux est resté stable, proche de 620. La part du volume total de travail qu'ils fournissent a, quant à elle, progressé de 6 % à 10 %. Plus d'une exploitation sur cinq a ainsi employé au moins un salarié permanent.

En quelques chiffres ...

	Charente	Charente-Maritime	Deux-Sèvres	Vienne	Poitou-Charentes
Nombre d'exploitations	500	483	690	287	1 960
Nombre de vaches laitières	21 582	21 762	36 718	16 005	96 067
Nombre de génisses de renouvellement	12 081	12 515	21 601	7 966	54 163
Nombre total de bovins laitiers	52 756	48 361	92 926	34 621	228 664
Main-d'œuvre familiale (personnes)	1 147	1 154	2 185	786	5 272
Salariés permanents (personnes)	121	143	215	137	616
SAU moyenne (ha)	96	107	119	135	112

Source : Agreste - Recensement agricole 2010

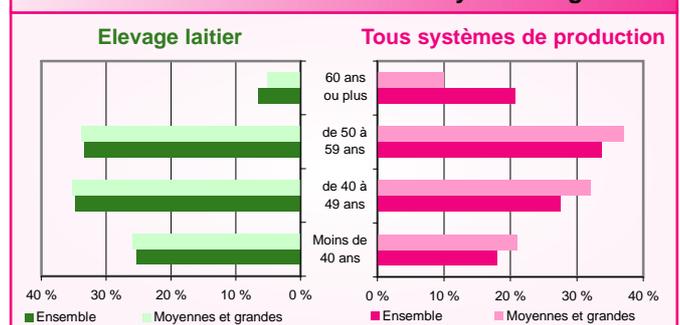
Le recours au travail saisonnier demeure marginal. Il ne représente que 3 % de la quotité de travail total enregistré dans les exploitations laitières. 15 % d'entre elles ont cependant eu recours au service de remplacement pour congés en 2009 ou 2010. Tous systèmes de production confondus, seuls 3 % y ont fait appel.

Des éleveurs plus jeunes

Avec une moyenne d'âge de 46 ans, les éleveurs laitiers sont plus jeunes, par comparaison à l'ensemble des chefs et co-exploitants de la région (51 ans).

La proportion d'exploitants de plus de 60 ans est plus faible chez les producteurs laitiers.

Éleveurs laitiers : 46 ans de moyenne d'âge



Source : Agreste - Recensement agricole 2010

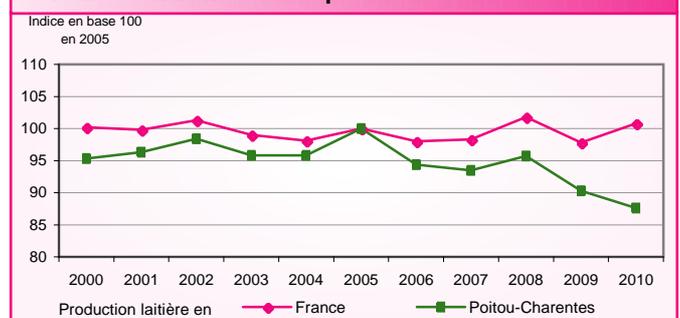
44 % des exploitations laitières emploient au moins un chef ou un coexploitant né en 1960 ou avant et donc susceptible de cesser son activité dans les 10 ans à venir. Parmi ces structures, un exploitant sur deux concernés par un proche départ à la retraite, ne sait pas, ou ne connaît pas celui qui lui succèdera.

Production laitière : le niveau le plus bas depuis dix ans

Avec un peu plus de 6,5 millions d'hectolitres de lait produits en 2010, la région Poitou-Charentes pèse pour à peine 3 % de la production nationale. En retrait de 2,5 % vis-à-vis de la campagne précédente, c'est la plus faible production enregistrée au cours des dix dernières années.

A l'inverse, portée par la dynamique haussière des trois principales régions laitières françaises (Bretagne, Pays de la Loire et Basse-Normandie), la production nationale 2010 est une des meilleures de la dernière décennie.

Poitou-Charentes : une production laitière en recul



Source : Agreste - Statistique agricole annuelle

Les Deux-Sèvres restent l'acteur principal de la filière laitière régionale, deux litres sur cinq y sont produits.

Les volumes sont, pour leur quasi-totalité, destinés aux industries laitières. Seulement 1,5 % des exploitations déclare avoir une activité de transformation du lait.

Un assolement dédié aux fourrages et surfaces en herbe

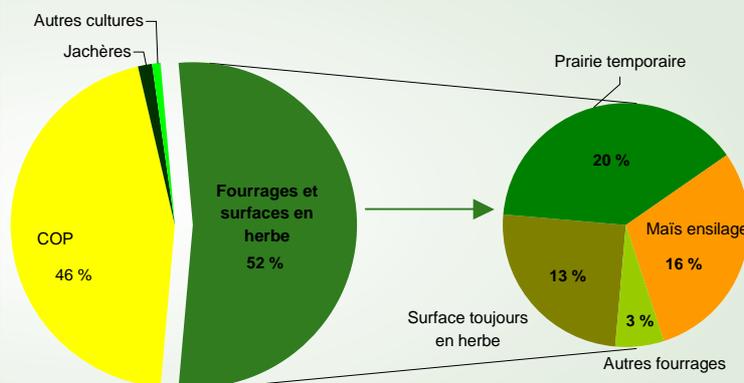
L'exploitation laitière picto-charentaise détient une surface agricole utilisée (SAU) moyenne de 112 hectares, soit 20 hectares de plus que la moyenne nationale.

Les surfaces en herbe et fourragères occupent plus de la moitié de la SAU. Toutefois, ce chiffre varie beaucoup en fonction de la typologie des exploitations laitières.

La part des surfaces en herbe et fourragères est de 79 % pour les exploitations spécialisées "lait et bovins viande", elle n'est plus que de 30 % pour les exploitations "bovins lait et grandes cultures". Dans ce dernier cas, le maïs ensilage compte pour un hectare sur trois.

Six exploitations sur dix ont mis au moins une fois des vaches laitières au pâturage.

Assolement type de l'exploitation laitière picto-charentaise



Source : Agreste - Recensement agricole 2010

Définitions

■ **L'exploitation agricole** est une unité économique qui participe à la production agricole et qui répond à certains critères :

- elle a **une activité agricole** soit de production, soit de maintien des terres dans de bonnes conditions agricoles et environnementales.
- elle **atteint une certaine dimension**, soit 1 hectare de surface agricole utilisée, soit 20 ares de cultures spécialisées, soit une production supérieure à un seuil (1 vache ou 6 brebis mères...)
- sa **gestion courante est indépendante** de toute autre unité.

■ **Les actifs agricoles** sont les personnes qui participent au travail de l'exploitation agricole.

Les actifs familiaux comprennent les chefs d'exploitation, les coexploitants,

ainsi que les membres de la famille, conjoints du chef d'exploitation et des coexploitants, enfants dès lors qu'ils fournissent un travail sur l'exploitation. Les salariés permanents occupent un poste toute l'année, quelle que soit sa durée, temps partiel ou complet. Les salariés saisonniers ou occasionnels ont travaillé à temps partiel ou complet, mais pendant une partie de l'année seulement.

■ Le travail effectué sur l'exploitation comprend également les prestations fournies par des entreprises ou des Cuma. Il est alors compté en temps de travail.

■ **L'unité de travail annuel (UTA)** permet de cumuler les différents temps de travail. Cette unité correspond à l'équi-

valent du temps de travail d'une personne à temps complet pendant un an.

■ Les surfaces agricoles et les cheptels sont valorisés selon des coefficients permettant le calcul de la **production brute standard (PBS)**. Celle-ci décrit un potentiel de production des exploitations et permet de les classer en "**moyennes et grandes exploitations**", quand elle est supérieure ou égale à 25 000 euros, en "**grandes exploitations**" quand elle est supérieure ou égale à 100 000 euros. La contribution de chaque surface ou cheptel à la production brute standard permet également de classer les exploitations selon leur **orientation technico-économique (OTEX)**.

Pour en savoir plus

Agreste Poitou-Charentes n° 18 - Septembre 2011 - " **L'élevage en Poitou-Charentes** "

Agreste Poitou-Charentes n° 20 - Septembre 2011 - " **RA 2010 Poitou-Charentes** "



Agreste : la statistique agricole

Préfecture de la région Poitou-Charentes
 Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
 Service Régional de l'Information Statistique et Économique

15, Rue Arthur Ranc CS 40537 86020 POITIERS CEDEX Tél. : 05.49.03.11.91 - Fax : 05.49.03.11.12

■ Directeur de la publication : Alain MAURAND

■ Composition : SRISE Poitou-Charentes

http://draaf.poitou-charentes.agriculture.gouv.fr/statistique-agricole

■ Rédacteur : Emmanuel MARTIN

■ Impression : SSP Toulouse

■ ISSN : 1282-2205 ■ © Agreste 2012

Prix : 3,00 €